

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > THÈSES > THÈSES SOUTENUES

Thèse soutenue par Mme Audrey Pascal - Sous la direction de Mme Lise Casaux-Labrunée

LE 30 NOVEMBRE 2012

14 h 00

Arsenal
Salle des thèses

Intitulé de la thèse : "Essai juridique sur la sécurisation des parcours professionnels"

L'Institut de Droit Privé a le plaisir de vous informer que Mme Audrey Pascal, doctorante sous la direction de Mme Lise Casaux-Labrunée a soutenu **avec succès** sa thèse et a obtenu le doctorat sur le sujet suivant : "Essai juridique sur la sécurisation des parcours professionnels".